



Communiqué

Le 23 septembre 2020

Mise en œuvre de la politique monétaire de l'IEOM

En réponse à la récente recrudescence de la pandémie et aux conséquences de la crise sanitaire sur l'économie des territoires de la zone franc Pacifique (F CFP), le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé, le 1^{er} septembre 2020, d'intensifier ses prêts aux banques locales. Une ligne de refinancement de 50 milliards de francs Pacifique, d'une maturité de 36 mois (LR36), à taux nul (0,00 %) a été proposée en deux tranches :

- une première allocation de 25 milliards de francs Pacifique en vue de l'échéance de la deuxième ligne de refinancement à 6 mois (LR6) au 28 septembre 2020 ;
- une seconde allocation de 25 milliards de francs Pacifique avec une date de règlement au 27 novembre 2020.

Un premier appel d'offres LR36 a donc été ouvert le 21 septembre 2020 et a permis d'allouer 100% de l'enveloppe prévue de 25 milliards de francs Pacifique. La date de règlement est prévue au lundi 28 septembre 2020 à l'échéance de la deuxième LR6 (d'un montant de 18,1 milliards de francs Pacifique).

Ces mesures, et en particulier l'allongement à 36 mois de la maturité des nouvelles lignes de refinancement, sont destinées à permettre aux banques de financer les agents économiques des territoires à un coût raisonné et d'accompagner dans la durée les dispositifs de soutien sans précédent mis en œuvre par l'Etat et par les collectivités françaises d'outre-mer du Pacifique au bénéfice des ménages et des entreprises.